

La France mérite-t-elle les insinuations prussiennes ? Si l'on s'agit de la nation, on peut hardiment répondre : Non, non, mille fois non. Si l'on s'agit de son gouvernement, la réponse doit être moins affirmative et moins nette. Le gouvernement impérial est évidemment tiré en sens inverse, d'un côté par le sentiment catholique, qui ne lui permet pas de faire les dernières concessions aux ennemis du Pape et de l'Eglise ; de l'autre par les passions anti-religieuses, les unitaires italiens et une partie des démocrates français qui veulent achever la ruine du pouvoir temporel du Pape et prennent journellement l'occupation de Rome pour texte de leurs diatribes.

De là une position floue, essentiellement équivoque, conduisant à une politique de bascule peu digne du gouvernement d'un grand pays comme la France, qui laisse le présent sans garantir l'avenir sous sécurité.

Quoi qu'il en soit, Napoléon III doit être parfaitement informé, par ses agents, des progrès incontestables de la conjuration républicaine qui menace le trône de Victor-Emmanuel. Il le sait si bien que, tout récemment, m'assure-t-on, M. de Bonnevillle et le général Dumont se sont rendus ensemble chez le Pape et lui ont renouvelé l'assurance d'un secours très prochain. Ces deux personnages ont parlé devant Sa Sainteté du danger de la situation présente, que Pie IX a montré connaître mieux qu'eux dans tous ses détails. On rapporte encore que, en examinant la répartition à faire des 60 ou 70,000 hommes que comporterait une expédition française, le général Dumont aurait parlé d'une garnison de 20,000 hommes à Rome. Sur quoi le Pape aurait dit à peu près ceci : « Nouvieur le général, je serai protégé à Rome par mon armée, et vous reconnaîtrez avec moi qu'il ne serait pas séant, au point de vue politique comme au point de vue catholique, que je n'eusse pas ma liberté entière, mais seulement les apparences de cette liberté. » Et comme le général exposait à Sa Sainteté que Viterbe, Velletri, Frosinone, Civita-Vecchia, etc., n'offraient pas de casernes suffisantes, le Pape aurait répliqué en riant :

« Mais vous avez de la marge ; que n'allez-vous à Rieti, à Spolète, à Ancone, à Bologne ? Vous y serez chez le Pape. »

Pendant que ces choses se passent, le gouvernement de Victor-Emmanuel, qui se sent aux abois, cherche à se rapprocher de Rome. Son ancien ambassadeur de Londres, M. d'Azeglio, est chargé de faire des ouvertures officieuses, toujours sur le *modus vivendi*. Le Pape a refusé, dit-on, de le recevoir. Mais le cardinal Antonelli lui a répondu que le Saint-Siège n'avait à examiner aucune proposition du gouvernement établi à Florence, tant que le Pape ne serait pas rentré dans les provinces qui lui ont été enlevées. Telle est l'attitude du Saint-Siège au moment où s'approche une crise suprême. Au reste, pour juger de la dignité et de l'élevation du Saint-Siège, il suffit de citer un trait singulier de sa politique ; on remarque que depuis trois mois le *Journal officiel*, qui résume chaque jour la situation et les faits de l'Europe et du monde, ne dit plus un mot de l'Italie. Il regarde le gouvernement de ce pays comme au-dessous de tout ce qui peut exister, et ses ministres comme indignes d'être nommés. Cela date de la sortie imprudente et folle en pleine Chambre de M. Menabrea contre le Pape, de la glorification publique des deux assassins Monti et Tognetti, de la souscription en faveur des familles des assassins, souscription à la tête de laquelle s'est placée, comme on le sait, le roi Victor-Emmanuel.

Nous lisons dans le *Journal de Paris* :

« Nous croyons pouvoir affirmer que le voyage de M. Nigra à Florence, qui a donné lieu à tant de suppositions gratuites, avait pour but de s'entendre avec le général Menabrea au sujet de la rédaction du prochain Livre vert à propos de la question romaine. Il paraît que dans les dépêches du chevalier Nigra, il se trouve des appréciations de certaines conversations qu'il a eues avec M. de La Valetta, assez peu en harmonie avec le faucon « jamais » de M. Rouher. Le gouvernement français ayant tout intérêt à ne pas faire connaître au clergé cet état de choses, au moins avant les élections, aurait insisté, nous dit-on, auprès du chef de la légation d'Italie à Paris, afin de s'assurer la suppression des paragraphes suspects. »

On écrit de Leipzig à la *Correspondance Germania* :

« Le fruit paraît avoir acquis toute sa maturité ; on est convaincu dans nos cercles que la pomme tombera, c'est-à-dire que la guerre éclatera dans six semaines au plus. »

« On est persuadé ici que le cabinet des Tuileries, qui s'est légitimement ému des intrigues prussiennes dans la question si importante pour la France des chemins de fer belges, demandera à la Prusse des explications sur la non exécution du traité de Prague, et exigera de cette dernière puissance la renonciation au droit qu'elle s'est arrogé de tenir garnison à Mayence, fortresse qui est une menace incessante pour l'indépendance et la sécurité de l'Empire français. »

« On doute d'autant moins ici d'un refus catégorique, surtout pour ce qui concerne l'abandon de la fortresse fédérale, que les petits Etats soutiendront la résistance de la Prusse. Deux motifs les y

porteront. D'abord, ils craindraient, en tenant une conduite contraire, de perdre le reste de leur popularité ; puis ils désirent la guerre, parce qu'ils savent que ce n'est que par cette porte qu'ils pourront s'esquiver de la Confédération, et qu'ils ont la conviction intime que la France l'emportera. — Or, une victoire française implique, selon eux, — et ils ne se trompent pas, — le triomphe du principe autocratique et du système fédératif, qui nous a donné plus de cinquante années de paix et de prospérité. »

Ces craintes trouvent leur expression dans plusieurs faits très significatifs. Je me bornerai à vous en mentionner deux. Obéissant à un ordre venu récemment de Berlin, ordre qui s'exécute présentement dans les provinces prussiennes les plus voisines du théâtre présumé de la prochaine guerre, le ministère de la guerre saxon vient d'engager toutes nos préfectures à dresser des listes exactes de tous les chariots existants dans leurs cantons, et à inviter les propriétaires à les tenir dès à présent à la disposition de l'intendance de l'armée pour le cas d'une prochaine mobilisation des troupes. La liste des chevaux propre au service de l'armée existe depuis longtemps.

Je puis vous annoncer en même temps, de la manière la plus catégorique, qu'un conseil militaire a été tenu il y a quinze jours à Berlin, auquel a assisté le général Fabrice, notre ministre de la guerre, et qu'on y a discuté et adopté un plan général pour la campagne prochaine ; ce qu'il y a de particulier, mais de bien concevable, c'est qu'on s'y est occupé autant et plus de l'attitude que prendra l'Autriche vis-à-vis d'un conflit franco prussien, que des points où la flotte française pourra débarquer des troupes sur le littoral de la mer du Nord et de la Baltique ; ce qui prouverait que l'entente est loin d'être établie entre MM. de Beust et de Bismarck. »

Conseil municipal de Roubaix.

Séance extraordinaire du 24 mars 1869.

Absents : MM. Fertet-Dutoit ; E. Frasez ; Léonard-Duvillier ; Toulemonde-Nollet et H. Ternynck, (empêchés).

Présidence de M. C. Descamps, maire.

M. Pierre Parent est élu secrétaire pour la séance.

Le Conseil :

1. Renvoie à l'examen de la commission de la voirie une proposition de deux rectifications d'alignements ;
2. Vote un crédit de 2,600 francs pour appropriation des locaux nécessaires à l'installation du Tribunal de Commerce ;
3. Ajourne à la session de novembre la décision à prendre sur la proposition faite par M. Dubar, relative à l'établissement de deux marchés aux denrées alimentaires, l'un sur la place Notre-Dame, et l'autre dans le quartier Ste Elisabeth ;
4. Adopte la proposition faite par MM. Delaoutre, Moite Bossut et Toulemonde-Nollet pour l'agrandissement de l'école des garçons au quartier Ste-Elisabeth ;
5. Rejette la demande de M. Léonard, conformément aux conclusions du rapport de la commission du cimetière présenté par M. Dellebecq-Desfontaines ;
6. Adopte les conclusions de trois rapports de la commission de la voirie présentés par M. Dubar, relativement aux rues Neuve de la Fosse-aux-Chenes, rue Impériale et rue du Havre ;
7. Vote un supplément de crédit de 1,000 francs pour modification au projet de jonction de l'aqueduc de la rue de Lannoy avec le riez du Trichon.

CHRONIQUE LOCALE.

Nous recevons de la Mairie la note suivante :

« Lundi prochain, vers deux heures après-midi, aura lieu l'ouverture de l'Exposition des Beaux-Arts et l'inauguration de l'agrandissement de la place. »

« M. de Saint-Paul, conseiller d'Etat, chargé de l'Administration du département du Nord, a bien voulu accepter l'invitation de venir présider à cette cérémonie et donner ainsi un témoignage de l'intérêt qu'il porte à la ville de Roubaix. »

« Ce haut magistrat descendra d'abord à l'Hôtel-de-Ville où le Conseil municipal, les fonctionnaires des divers ordres et les membres des administrations publiques lui seront présentés par le Maire et ses adjoints. »

« On se rendra ensuite, en cortège, précédé par la musique, le Corps des pompiers bordant la haie, au Palais de l'Exposition, où M. le Conseiller d'Etat sera reçu et complimenté par la Commission de la Société des Amis des Arts. »

Le ministre des finances vient de prendre une décision qui intéresse tous les industriels et commerçants du département. A partir du 1er avril 1869, les papiers destinés aux effets du commerce, lettres de voitures, connaissements et bordereaux de commerce qui ne peuvent être timbrés qu'à Paris, ne seront plus remis par les négociants exclusivement au receveur du timbre extraordinaire du

chef-lieu. Par arrêté ministériel, les receveurs des chefs-lieux d'arrondissements et de cantons, sont autorisés à suppléer le receveur du timbre extraordinaire du chef-lieu du département, en recevant les papiers ci-dessus désignés.

L'administration du *Moniteur universel* publiait chaque mois, depuis plusieurs années, sous le titre de *Commerce de la France*, les documents statistiques réunis par l'Administration des douanes. C'est dans cette publication que les industriels suivaient le mouvement mensuel de nos importations et de nos exportations. Elle avait un caractère officiel, car la Chambre de commerce a eu souvent occasion de réclamer des perfectionnements et des extensions aux tableaux qui étaient produits, et c'est au ministre du commerce qu'elle écrivait à ce sujet ; c'est lui qui répondait ; le plus souvent, il est vrai, pour dire que tout était pour le mieux. Il y avait, paraît-il, quelque chose à faire de mieux que de publier des documents incomplets, c'était de n'en plus publier du tout. En effet, à l'heure qu'il est, la livraison qui doit nous faire connaître le mouvement commercial du mois de janvier et qui est publiée d'habitude du 1er au 3 mars, n'a pas encore paru. Les abonnés de Lille ont écrit plusieurs fois à Paris, on ne leur répond pas ; et le bruit se produit que cette publication va cesser de paraître. Nous en serions donc réduits à attendre pour connaître le chiffre des importations et exportations pendant les mois de janvier et février 1869, jusqu'à l'année 1871 ! C'est un effet d'usage ou quinze mois après que l'année est expirée que l'Administration a l'habitude de publier avec une sage lenteur : « Le tableau général du commerce de la France avec ses colonies et les puissances étrangères », gros volume qui ira reposer dans les bibliothèques des Chambres de commerce à côté de ses aînés, sans être plus souvent dérangé qu'eux.

Les industriels ne sont pas, en effet, les littérateurs en économie politique. On ne peut pas exiger d'eux une patience archéologique ou d'antiquaires, et c'est moi par moi qu'ils ont besoin d'être fixés sur le mouvement de nos relations commerciales. Il y a là une situation qui doit appeler l'attention sérieuse du ministre. L'industrie est méfiante ; il faut lui pardonner ; c'est le défaut de ceux qui souffrent, et elle est très disposée à croire, nous en prévenons M. le ministre, qu'on ne serait pas fâché de mettre la lumière sous le boisseau. (Echo du Nord.)

Nous recevons une réclamation ainsi conçue :

« Monsieur le directeur du *Journal de Roubaix*,
L'installation des marchands de tous genres le long de la grande rue les jours de marchés, cause un préjudice sérieux aux magasins de cette rue, en même temps qu'elle entrave la circulation. »

Ce fait n'a plus sa raison d'être maintenant que la place est agrandie, et nous espérons que la publicité que vous voudrez bien donner à notre réclamation attirera sur elle l'attention de l'Administration.

« Agréer, monsieur le directeur, avec nos remerciements, l'assurance de notre considération distinguée, »

PLUSIEURS HABITANTS DE LA GRANDE RUE.

La demande des signataires de cette lettre est trop légitime pour qu'il n'y soit pas fait droit dans le plus bref délai.

Un porte-monnaie contenant une somme de 1,200 fr. a été perdu hier aux environs de la gare à l'arrivée d'un train venant de Lille. Il appartient à un honnête détaillant que la perte d'une telle somme mettrait dans un grand embarras. La personne qui aurait trouvé ce porte-monnaie est instamment priée de le rapporter au commissariat central de police ou au bureau du journal.

Au marché aux grains de Lille d'hier, il y a eu une hausse moyenne de 91 centimes à l'hectolitre.

Nous lisons dans l'*Echo du Nord* :

« L'empoisonnement accidentel de M. Descamps et l'accident du même genre arrivé, il y a deux jours, près d'Arras, a donné l'idée à l'un de nos correspondants de prier les pharmaciens de renfermer dans des papiers de couleurs différentes les diverses substances qu'ils délivrent et de désigner, de même, par des étiquettes de couleurs différentes, apposées sur les bouteilles, les médicaments liquides. »

« Toute substance offrant des dangers devrait être renfermée dans du papier noir ou désignée d'une étiquette de même couleur. Le papier blanc ou les étiquettes blanches seraient réservées aux substances n'offrant pas de dangers. »

« Nous croyons qu'il y a quelque chose de pratique dans cette idée ; nous la soumettons, non-seulement aux pharmaciens, mais encore à l'autorité, qui pourrait, en ordonnant son application, prévenir le retour de ces accidents terribles qui épuisent trop souvent les populations. »

Le bilan des arrestations opérées depuis deux jours à Roubaix se résume ainsi :

Desbonnet Jean-Baptiste, 30 ans, fleur, né et domicilié à Tourcoing, — vol d'une montre ;

Philibert Bauwens et Antoine Debucquoy, — vol aux étalages ;

Marie-Joseph Leclercq, 18 ans, et Désirée Delbecq, 21 ans, — vagabondage ;

Procès-verbal a été dressé contre Barbe-Thérèse Bailleur, femme Desprez, marchande de déchets, pour recel de laines volées.

Nous lisons dans le *Courrier du Nord* :

« Une de ces effroyables catastrophes qui parfois font payer si chèrement ses progrès à l'industrie humaine est venue hier matin jeter la consternation dans une localité située pour ainsi dire à nos portes. Le grisou a fait explosion au fond des galeries de la fosse d'Horin, où travaillaient de nombreux ouvriers mineurs et a frappé, comme à Denain, bien des victimes. »

« Plus de 300 mineurs étaient occupés dans les travaux au moment du coup de feu ; 21 d'entre eux ont été atteints, trois sont morts et deux blessés grièvement ; les blessures des seize autres ne mettent pas, on l'espère du moins, leur vie en danger. »

« M. le sous-préfet, M. le procureur impérial, M. le commissaire central se sont immédiatement rendus à Horin ; ils ont visité les malades et donné d'autant qu'il était en leur pouvoir des consolations aux parents des victimes. »

« Les bonnes dispositions des travaux intérieurs de la fosse et l'intelligence avec laquelle on a organisé les travaux de sauvetage ont atténué la catastrophe, dont le bruit public avait tout d'abord exagéré l'étendue. »

« Quant à la cause de cette calamité, elle restera sans doute à jamais ignorée. Si c'est une fatalité contre laquelle la prudence ne pouvait rien, l'abime en gardera le secret ; s'il faut accuser l'imprudence d'un mineur, l'auteur du désastre en aura été la première victime et nul ne portera témoignage contre lui. »

Pour toute la chronique locale : J. HENOUX.

FAITS DIVERS

— On lit dans le *Petit Moniteur du soir* : « Voici une nouvelle inattendue, mais dont on nous garantit l'absolue exactitude :

« M. Victor Duruy, ministre de l'instruction publique, se marie. Son Excellence fait même un mariage d'inclination ; mais, comme la très-aimable personne que le ministre épouse est jeune, jolie, spirituelle et fort riche, c'est aussi un mariage de raison. »

« M. Duruy épouse Mme de V. »
« Jusqu'ici, nous nous bornerons à cette indication, ajoutant que le premier mari est mort il y a à peine un an, et qu'il occupait une position diamétralement opposée à celle... de son successeur. »

Singulière rédaction ! Quelle peut bien être la position « diamétralement opposée » à celle du ministre de l'instruction publique ?

— Le général Jomini que ses nombreux travaux sur l'art de la guerre ont rendu célèbre sous le premier Empire, vient de mourir, dans la maison qu'il habitait à Passy. Le général était âgé de 90 ans.

— M. Barbier, ancien directeur des contributions indirectes, nommé sénateur, avait débuté dans l'administration des douanes comme simple douanier dans le département des Ardennes, sac au dos et fusil au bras. Là il fit une guerre acharnée aux contrebandiers, et plus d'une fois son intelligence déjoua leurs projets. Son courage le fit remarquer de ses chefs qui l'envoyèrent à Paris à l'administration centrale où il fut chargé du travail d'organisation des douaniers par brigades pour combattre efficacement la fraude.

Lorsque l'Empereur, voulant occuper ses loisirs dans la citadelle de Ham, écrivit une brochure sur la question des sucres ce fut M. Barbier qui lui fournit alors tous les renseignements. Inspecteur au Havre en 1848, la population le nomma membre du Conseil municipal. Nommé par la République directeur des douanes à Bordeaux, il y resta peu de temps et fut appelé à Paris comme administrateur.

— D'après le *Moniteur*, la santé de l'impératrice Charlotte est fort compromise. La princesse n'a plus un seul moment lucide. Le docteur Jenner a dû être mandé, ainsi que M. Vermeulen, un médecin aliéniste de Gand.

— Une souscription est organisée à Lyon pour offrir à Pie IX, une magnifique chasuble soie et or, destinée à lui servir à la messe que Sa Sainteté dira le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale.

— Par un bref en date du 16 mars, le Pape accorde une indulgence plénière à tous les catholiques qui se confesseront et communieront le 11 avril, en priant pour le triomphe de l'Eglise. Ce jour-là, Pie IX célébrera la messe à sept heures et demie du matin.

— Un journal citait dernièrement deux quatraines fort curieux inscrits, en 1848, par deux grands poètes sur l'album d'une dame. Le premier est signé Lamartine :

Dans ce cimetière de gloire,
Vous voulez ma cendre... à quoi bon ?
Pendant que j'inscris ma mémoire,
Le temps pulvérise mon nom !

Voici les vers qu'inscrivit Béranger au bas de ce quatrain :

Pulvérise, en effet, le beau nom que voilà,
Qu'il daigne, sur celui que j'ose encore écrire
Jeter un peu de cette poudre-là.

— Comme pendant à ce ricochet de rimes, nous pouvons donner un échange de vers dont les auteurs ne sont certes

point de moindres personnages, bien que la poésie n'ait pas été leur unique souci. — Ce n'est pas manquer de respect envers

une illustre mémoire, que de révéler qu'une fois en sa vie, le maréchal Péissier a sacrifié à la muse. C'est la France qui nous le raconte. Voici à quelle occasion : Le duc de Malakoff, alors qu'il était ambassadeur en Angleterre, reçut un jour une députation de paysans qui lui présentèrent un magnifique fromage de Chester, dont ils voulaient faire hommage à l'Empereur. — Le maréchal Péissier expédia sur-le-champ le cadeau britannique, en l'accompagnant du distique suivant :

On m'offre ce Chester pour vous être rendu,
J'expédie à Saint-Cloud le fromage attendu.

A quoi l'auguste destinataire, touché de l'attention, mais surpris de la forme qu'elle avait revêtue, répondit par le télographe :

Vous êtes maréchal, mon très-cher Péissier ?
Pourquoi vous illustrer par des vers d'épigramme ?

L'arrêt était sévère, mais juste, il faut en convenir. D'ailleurs le maréchal se consola en pensant qu'il est permis de rester au bas du Mont-Parnasse, quand on a su graver Malakoff.

— Nous lisons dans les journaux allemands que le traineau qui servit à Napoléon Ier, lors de la retraite de 1812, et qui était devenu la propriété de M. Marcolini, premier ministre du roi de Sardaigne, vient d'être donné en guise de cadeau de nocces à la petite-fille du comte Marcolini, à Nimsch, en Silésie. Ce traineau qui ne distingue en rien de ceux dont se servent les paysans, est toujours resté dans cette famille.

— A Vienne, il y a quelques jours, un jeune homme pénétra dans le foyer de l'Opéra. Arrivé dans le cabinet du directeur, il l'obligea à l'écouter chanter deux morceaux, puis il exprima son étonnement de ce qu'on ne l'engageait pas avec enthousiasme. Il poursuivit ensuite deux actrices d'étage en étage, ne cessant de chanter pour les forcer de reconnaître qu'il y avait une injustice criante à ne pas l'engager. Dans un couloir, il saisit au collet le régisseur et le contraignit par la force du poignet à écouter plusieurs morceaux de la *Juive*. Enfin, se précipitant sur la scène, il y chantait à perdre haleine lorsque les employés du théâtre se décidèrent à emporter de force ce furibond mélomane. Le lendemain, le malheureux jeune homme mit fin à ses jours en se précipitant du haut d'un sixième étage.

— Les nouvelles de la Lithuanie sont effrayantes : la famine y fait des ravages qu'il est difficile d'imaginer lorsqu'on n'est pas sur les lieux mêmes.

Il ne faut pas attribuer ce fléau aux mauvaises récoltes seulement, mais beaucoup à la dépopulation des campagnes, et à la ruine des habitants. En effet, plusieurs milliers d'habitants eux ont été envoyés en Sibérie, et ceux qui sont restés dans le pays, écrasés par d'énormes contributions, ont vu tout leur avoir, bétail, instruments d'agriculture, vendu au profit du fisc. Les voyageurs qui ont jadis parcouru la Lithuanie ne pourraient reconnaître ce pays. Des espaces entiers de plusieurs lieues d'étendue restent incultes et totalement abandonnés ; les maisons et les fermes des propriétaires, autrefois si florissantes, tombent en ruines. Sur vingt fermes on en voit à peine une dont les bâtiments d'exploitation soient restés debout.

Si la population des campagnes présente un aspect si douloureux, celle des villes n'est pas dans un état moins déplorable. Le typhus y règne universellement.

— Toute la ville de Lichtfield, comté de Warwick (Angleterre), se pressait dans les salons de lady C... On attendait une des illustrations du pays, le célèbre docteur Samuel Johnson, qui visitait sa ville natale.

Il pleuvait, il faisait froid. L'heure du dîner se passa, et le docteur n'arrivait pas ; on attendit une heure, deux heures ; on dina sans lui.

On avait pris le thé, et la soirée s'avantait, quand on annonça le docteur. Il entra, et l'on fut frappé de son étrange aspect.

« Ce n'était plus cet air fier et dur qui lui attirait tant d'imitations en dépit de ses excellentes qualités ; il était pâle, faible, abattu ; ses vêtements étaient en désordre et couverts de neige. On le regardait en silence. Il s'avança vers lady C... »

— Milady, dit-il, je vous prie de m'excuser...

« Quand je me suis engagé, je ne songeais pas que ce serait aujourd'hui le 21 novembre... Vous ne comprenez pas ? Vous ne savez pas ? Eh bien, je vais vous le dire ; ce sera une expiation de plus : il y a quarante ans aujourd'hui, jour pour jour, le 21 novembre, mon père me dit :

— Sam, je ne suis pas bien, prend la cariole, va au marché de Walsall, tu y vendras les livres à ma place. »

Moi, milady, sottement fier du savoir qu'il m'avait donné, moi qui n'avais encore mangé que le fruit de son travail, moi qui, depuis, ai manqué de pain... je refusai. Alors, avec une douceur dont le souvenir me tue, mon père insista.

— Allons, Sam, dit-il, soit bon garçon, vas-y ; ce serait dommage de perdre un jour de marché. »

Et moi, orgueilleux que j'étais, je refusai.

Il y alla, mon père, et il faisait un temps comme aujourd'hui ; il y alla et... il est mort, mon père... Il est mort peu de jours après !

Le docteur cacha de ses deux mains les